

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Parait une fois par mois

N° 10 Octobre 1965

SOMMAIRE

Rationaliser — Le sort des vieux au Jura
La population résidente des Franches-Montagnes de 1850 à 1960 — Nature d'Erguel
Communiqué

Rationaliser

Une stupéfiante exposition a été présentée, le mois dernier, à Berne, par l'Association suisse des fabricants d'horlogerie établisseurs et par l'Association suisse des manufactures d'horlogerie à Bienne. Il s'agissait de l'exposition de machines et instruments utilisés dans le remontage de la montre.

Précisons tout de suite que ce n'étaient pas les fournisseurs qui organisaient cette manifestation mais leurs clients qui, gratuitement, avaient mis la Halle des fêtes à leur disposition. Pourquoi cela ? Parce que, ainsi que l'expliqua M. Walter Schaeren, président de l'Association suisse des fabricants d'horlogerie établisseurs, on s'est rendu compte, dans les sphères dirigeantes horlogères, que plusieurs fabricants de montres ne sont plus « dans le coup ». Il importe donc qu'ils puissent se rendre compte, de visu, des progrès extraordinaires qui se sont produits en une dizaine d'années.

En effet, profanes comme spécialistes sont restés ébahis devant les nouvelles techniques présentées qui, désormais, font... presque un jeu d'enfant des délicates opérations qui constituaient le remontage de la montre et qui exigeaient des spécialistes expérimentés.

Pourquoi faut-il inventer des machines qui, automatiquement, effectuent les opérations qu'on ne pouvait confier qu'à des spécialistes ? Parce que la main-d'œuvre qualifiée fait de plus en plus défaut et parce que, aujourd'hui, pour lutter face à la concurrence étrangère, il faut assurer une qualité homogène qu'on ne pouvait pas livrer quand on ne se fiait qu'aux hommes.

Est-ce à dire, maintenant, que la qualité des montres suisses ne dépendra que de celle des machines qui, automatiquement, procèdent à diverses opérations ? Le chef-d'œuvre technique que constitue la fabrication d'une montre est trop complexe, il entre encore, dans sa composition, trop d'éléments pour qu'on puisse l'affirmer.

Il n'empêche que, d'ores et déjà, se pose la question de l'éventuelle exportation des machines qui sont exposées à Berne. Et si l'étranger les achetait ou les copiait ? Puisque les fabricants d'horlogerie se posent déjà cette question redoutable c'est qu'ils ont compris combien étaient utiles les merveilles d'ingéniosité présentées à Berne. Reste à savoir